



Le 23 mai 2019

Réf : 2019/090

Monsieur le Directeur Adjoint,

La représentation du PNUD vous présente ses compliments et vous prie de trouver, sous ce couvert, le rapport narratif et financier des activités réalisées au cours de la période de janvier à décembre 2018 dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Relèvement post-Catastrophe » conformément à l'accord signé entre le PNUD et le gouvernement du Canada.

Cette première année de la deuxième phase du projet a été marquée essentiellement par la mise en place des outils stratégiques, organisationnels, techniques et administratifs et le recrutement du personnel clef du projet.

L'année 2019 est consacrée à la mise en œuvre effective des activités de terrain dont l'élaboration des outils de planification et la mise en place des outils de réduction des risques et désastres et le démarrage des activités de relèvement durable.

En vous remerciant de votre support, la Représentation du PNUD vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Adjoint, l'assurance de sa haute considération.

Représentant Résident Adjoint ai.



Sekou Bangoura

p.j. : (2)

Monsieur Jean-Luc Labelle
Directeur Adjoint
Division : NDH-Haïti
MAECD

14, rue Reibold, Bourdon
BP-557, Port au Prince, HT6111
www.ht.undp.org



Rapport Annuel

Projet de relèvement post-catastrophe

Mis en œuvre par :

Le Programme des Nations Unies pour le développement - PNUD

Rapport adressé au gouvernement du Canada

Avancement global du projet du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2018

Liste des sigles et abréviations

AMAGA	Association des Maires de la Grande Anse
ASEC	Assemblées des Sections Communales
ATLD	Agences Techniques Locales Départementales
CAED	Cadre de coordination de l'Aide Externe au Développement
CCPC	Comité Communal de Protection Civile
CLPC	Comité Local de Protection Civile
COUC	Centre d'Opérations d'Urgence Communal
COUD	Centre d'Opérations d'Urgence Départemental
CPD	Document Cadre Pays
CTS	Comité de suivi technique
DPC	Direction de la Protection Civile
FAO	Fonds Alimentaire Mondial
GRD	Gestion de risques et désastres
MCFDF	Ministère de la Condition féminine et aux Droits des femmes
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
OCB	Organisation communautaire de base
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OPC	Office de protection du citoyen
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCD	Plans communaux de développement
PCCM	Plans communaux de contingence multirisque
PDNA	Evaluation des besoins post-catastrophe
PNGRD	Plan national de gestion des risques et désastres
PNUE	Programme des nations-Unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRR	Plan de réduction de risques
PSDH	Plan stratégique de développement de Haiti (2012 – 2030)
PTF	Partenaires techniques et financiers
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
SNGRD	Système national de gestion des risques et des désastres
SPGRD	Secrétariat permanent de gestion des risques et désastres

I. Informations de base sur le projet

Intitulé du projet :	Projet Relèvement Post-Catastrophe
Numéro du projet :	00099905
Parties Responsables	<ul style="list-style-type: none"> - MPCE – Ministère de la Planification et la Coopération Externe, - MICT – Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales, - OPC – Office de la Protection du Citoyen - UCLBP - Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics <p>Délégations départementales et mairies des départements des lieux d’intervention</p>
Partenaires de réalisation¹:	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Modalités de mise en œuvre	DIM – Mise en œuvre directe par le PNUD pour le compte de l’État haïtien.
Lieux d’intervention :	<ul style="list-style-type: none"> - Grande-Anse (12 communes) - Nippes (11 communes)
Date de démarrage :	Novembre 2016
Date d’achèvement :	Décembre 2020
Effet du Programme de Pays	Effet 3 du descriptif de programme de pays - Les institutions nationales, régionales et locales ainsi que la société civile améliorent la gestion des zones rurales et urbaines, de l’agriculture et de l’environnement, et des mécanismes de prévention et de réduction des risques afin de renforcer la résilience de la population face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.
Produits du Programme de Pays (CPD)	<p>Cadres politiques et mécanismes institutionnels mis en place aux niveaux national et sous nationaux pour la gestion pacifique des conflits et des tensions émergentes et récurrentes</p> <p><i>Produit 3.1 du descriptif de programme de pays :</i> Les acteurs nationaux disposent des connaissances, des capacités et des outils nécessaires pour améliorer la gestion des ressources naturelles ainsi que la réduction et la gestion des risques.</p>

¹ Note : Le terme « *Partenaire de réalisation* » peut être compris également comme « *Partenaire de mise en œuvre* » ou « *Partenaire d’exécution* ».



II. Mise en contexte

Le PNUD, avec l'appui étroit de différents bailleurs en particulier le Gouvernement du Canada, et en collaboration avec le gouvernement d'Haïti, renforce son approche de soutien aux efforts de développement d'Haïti en initiant une démarche visant à assurer la transition entre le relèvement immédiat et le développement durable. Le but de cette approche est d'appuyer Haïti dans une initiative de relèvement à long terme, de résilience aux chocs futurs et le développement durable, tout en répondant aux besoins immédiats dans les régions touchées par les catastrophes naturelles. Parce qu'elles sont des objectifs de développement essentiels en soi, ainsi que des éléments clés pour "reconstruire en mieux" après une catastrophe, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont des piliers indispensables de cette approche.

Le projet de relèvement post-catastrophe issu de l'initiative mentionnée ci-dessus contribue au relèvement immédiat et durable des régions impactées par les catastrophes naturelles (en l'occurrence, l'ouragan Mathieu) en mettant l'accent sur une approche intégrée de planification du développement. Pour ce faire il s'articule simultanément sur :

- La connaissance approfondie des risques et de la vulnérabilité et de la prise en compte des risques aux fins de doter les autorités locales d'outils d'aide à la prise de décision en matière de prévention et de réponse aux catastrophes ;
- Le renforcement de la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre liées aux efforts de relèvement ;
- Le relèvement économique durable incluant un appui aux chaînes de valeur priorisées, au renforcement des coopératives et associations productives, aux micro-entrepreneurs, à la création d'emplois verts, à la protection de l'environnement et à la réhabilitation d'infrastructures communautaires en lien avec les orientations des Plans communaux de développement (PCD).

Dans le cadre du projet de relèvement Post-catastrophe cela se traduit par :

- Produit 1 : La durabilité des efforts de relèvement post-Mathieu s'est améliorée, en augmentant la résilience de la population aux catastrophes et en renforçant la redevabilité de l'État en matière de droits humains et d'égalité des sexes.
- Produit 2 : L'autonomisation économique des personnes touchées, et en particulier des femmes, est renforcée, ce qui contribue à la stabilité et à la revitalisation des ménages et des communautés.



- Produit 3 : Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l'économie, au climat et aux catastrophes.

Le présent projet a fait l'objet d'une première phase d'exécution échelonnée d'octobre 2016 à mars 2018, avec des activités ayant bénéficiées du concours technique et financier du PNUD, de la BID, de l'ONU FEMMES, du PAM, des gouvernements du Japon, de Nouvelle Zélande et de l'île Maurice avec comme objectif le relèvement immédiat des personnes et entités victimes du cyclone Mathieu. Pour cette première phase consistant à la mise en œuvre du Produit 2, les résultats suivants ont été atteints avec un taux de décaissements de 127% par rapport au budget initial prévu :

- 480 000 emplois journaliers créés dans 19 communes parmi les plus touchées par le cyclone Matthew, ciblant au moins 40% des femmes ; plus de 250 000 ménages bénéficiaires ;
- 19 200 mètres linéaires de canaux d'irrigation nettoyés ; 11 100 mètres linéaires de canaux de drainage nettoyés ; 29 235 mètres linéaires de routes nettoyés et dégagés ; 33 300 m³ de déchets collectés ; 24 000 m³ de débris organiques transformés ;
- 145 micro-entreprises appuyées (recyclage des débris et transformation du bois) ;
- 50 entreprises bénéficiaires d'un renforcement des capacités pour la relance de leurs activités ;
- Matériel aratoire distribué à 36 communes pour le nettoyage et la relance des activités agricoles.

Le présent projet est mis en œuvre sous la modalité de mise en œuvre directe, exécutée par le bureau de pays du PNUD en Haïti jusqu'en décembre 2020² sur financement du Canada, de la Norvège et de la Corée du Sud. La réalisation des activités du projet est conduite de manière séquentielle selon les zones géographiques et échelonnée en fonction de la disponibilité des financements.

Le présent rapport présente les réalisations du projet obtenues du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018 grâce au financement du Canada.

² Le projet initialement été programmé de novembre 2016 à décembre 2019. Mais, le Comité de pilotage tenu le mars 2019 a décidé d'étendre le projet décembre 2019 à décembre 2020.



III. Approche de mise en œuvre

L'approche adoptée pour la mise en œuvre des activités du projet s'appuie sur une logique séquentielle qui tient compte des principes d'efficacité de l'aide, à savoir l'appropriation et l'alignement sur les priorités nationales et locales de développement.

L'approche séquentielle, adoptée conjointement avec l'Etat haïtien à travers le MPCE, stipule de travailler particulièrement dans la Grand 'Anse par bloc de communes (Bloc 1 : Moron, Dame-Marie, Anse d'Hainault et Irois ; Bloc 2 : Chambellan, Jérémie, Bonbons et Abricots ; Bloc 3 : Roseaux, Corail, Beaumont et Pestel). Ce choix s'explique non seulement par des facteurs d'ordre logistique (impossibilité de travailler sur les 12 communes à la fois), mais aussi dans la perspective de tester des approches et des orientations dans les quatre premières communes aux fins de confirmation et d'adaptation dans les autres blocs. Cette approche stipule également qu'au niveau des communes, la connaissance des risques informe la gouvernance, qui permet de prioriser le relèvement économique et la réhabilitation des infrastructures communautaires. Dans la Grand 'Anse, grâce à l'appui du PNUD dans des projets antérieurs, la totalité des communes dispose d'une cartographie multirisque.

Partant de cet acquis, le projet se concentre au cours de la première année de la seconde phase à lancer essentiellement les activités relatives au renforcement des capacités techniques et de planification des quatre administrations communales du premier bloc afin d'identifier et de planifier la mise en œuvre de certaines activités de relèvement économique durable dans ces entités territoriales en question. Par ailleurs, des activités pouvant être mise en œuvre de manière simultanée et sans affectation de la logique de séquençage des activités ont été mobilisées en faveur des 12 communes de la Grand 'Anse (acquisition de matériels de bureau, de voirie et électriques au profit des Mairies, de matériels de studios de production et électriques au profit des radios communautaires de la Grand 'Anse).

Pour les communes du département des Nippes, le projet au cours de cette année s'est focalisé sur les procédures de passation de marché pour l'élaboration de la cartographie multirisque, facteur important dans la connaissance des aléas dans la planification territoriale.

Entre Janvier 2018 à Décembre 2018, des consultations ont été engagées avec des acteurs gouvernementaux aux niveaux central et local (MPCE, MICT, OPC, communes cibles), des agences des Nations Unies, partenaires et bailleurs de fonds afin de définir les besoins et de prioriser les interventions à travers des départements et des communes cibles. Cette implication des institutions gouvernementales et des bailleurs a été fondamentalement illustrée dans la première rencontre de Comité de pilotage tenue le 8 mars 2019.



Une approche participative et inclusive a été utilisée au niveau départemental et communal dans les activités déjà initiées. Au nombre de ces activités sont entre autres : l'évaluation de la capacité fonctionnelle des Mairies pour le montage de plans de renforcement de capacités, élaboration d'arrêtés municipaux et montage des comités de pilotage dans les communes pour le lancement du processus d'élaboration des PCD au profit des quatre premières communes cibles.

Cette approche méthodologique a permis d'intégrer les différents secteurs des communes cibles en particulier des organisations de femmes et de personnes à mobilité réduite suivant leur disponibilité. En outre, cela a favorisé le renforcement des capacités des structures déconcentrées et décentralisées aux niveaux départemental et communal, en alignement avec les priorités, politiques et outils méthodologiques nationaux (Plan de Modernisation de l'Administration Communale [PMAC], Méthodologie d'élaboration de plans communaux de développement (PCD) : Cadre général [MPCE] ...).

Conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Plan stratégique de développement d'Haïti, la Politique d'aide internationale féministe du Canada et le Plan stratégique du PNUD, le projet est aussi profondément enraciné dans une approche participative qui vise à permettre aux citoyens et aux citoyennes, en particulier à ceux et à celles qui sont souvent laissés pour compte, de définir leurs propres besoins et de jouer un rôle actif et influent dans les décisions qui affectent leurs vies. C'est à cet égard que le PNUD s'est fermement engagé dans une stratégie de projet visant à faire en sorte que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes soient à la fois un moyen d'obtenir les résultats de développement du projet et des résultats en soi.

Au cours de l'année considérée, cette stratégie a été mise en œuvre de diverses façons afin de contribuer à l'obtention de résultats du projet. Pour s'assurer que le projet dispose de l'expertise technique nécessaire pour atteindre les résultats escomptés en matière d'égalité entre les sexes, une Officière en égalité des sexes et inclusion sociale et un groupe de consultants spécialisés dans le développement communautaire participatif ont été recrutés dans l'équipe du projet. La première démarche de ces experts a consisté à élaborer un ciblage, une méthodologie et des outils de renforcement des capacités visant à :

- i) permettre aux femmes, aux jeunes et aux personnes vivant avec un handicap de définir et de défendre leurs propres priorités de relèvement et de développement dans les structures et processus de planification prévus dans cadre du projet ; et
- ii) renforcer la volonté et la capacité des autorités locales à valoriser, à écouter et à intégrer les voix de ces populations marginalisées dans les décisions de relèvement et de développement.

Cette méthodologie devrait aboutir à la création d'une plate-forme d'échange sur laquelle les groupes de la société civile et les autorités de l'État pourront décider ensemble des priorités de développement communautaire et travailler conjointement à leur réalisation, en transformant les relations de pouvoir et en renforçant la cohésion sociale dans la poursuite de résultats de développement durable qui bénéficient également à tous les citoyens et citoyennes.

Dans le premier bloc de quatre communes à la Grand Anse, les experts en égalité des sexes et participation communautaire travaillent aux côtés des agents de projet chargés de la gouvernance et de la résilience pour établir et soutenir les groupes consultatifs de la société civile. Une fois formés et renforcés, ces groupes auront une place au sein des comités directeurs chargés d'accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des PCD et des plans communaux de contingences multirisques (PCCM). En renforçant les capacités de la société civile et des autorités locales et en créant des instances où ces groupes peuvent collaborer de manière productive en vue d'obtenir des résultats durables, le PNUD vise à faire en sorte que l'égalité des sexes et l'autonomisation des divers groupes défavorisés soient profondément intégrées aux résultats des projets aux niveaux immédiat et intermédiaire.

IV. Faits saillants du projet

Pour la première année de la seconde phase du projet s'appuyant sur cette double approche ci-dessus définie, les actions de visibilité suivantes ont été réalisées :

Au premier trimestre de 2018, il s'est tenu une réunion de présentation du projet aux agences du SNU / Système des nations unies en vue d'identifier les synergies et complémentarités possible. Dans la même logique, une visite de terrain dans les départements de la Grand 'Anse, du Sud et des Nippes a été organisé par le PNUD et sous le leadership du MPCE, avec le MICT et l'UCLBP, en vue de présenter le projet aux autorités départementales et locales. L'ambassade du Canada a participé à cette activité dans les Nippes et le Sud.

Au cours du deuxième trimestre, un atelier de planification et de priorisation des activités s'est tenu sous le leadership du MPCE. Il s'en est suivi de l'activation du Comité de Suivi technique départemental de la Grand 'Anse

En outre, la première réunion du Comité de pilotage national du projet tenue le 8 Mars 2019 a permis une révision de certains aspects importants du projet pour la deuxième année de cette seconde phase dont notamment :

- ❖ L'extension du projet « Relèvement Post-Catastrophe » est accordée de décembre 2019 à décembre 2020

- ❖ La validation du plan de travail pluriannuel
- ❖ La validation de la stratégie de priorisation du relèvement post-catastrophe (approche programme incluant les fonds des gouvernements du Canada, de la Corée du Sud et de la Norvège)
- ❖ La création d'un comité de suivi technique des activités du programme de relèvement est accordée et validée avec la désignation de points focaux aux niveaux central (ministères sectoriels) et local (délégation/départemental)
- ❖ Le MPCE s'engage à appuyer le PNUD dans la démarche de dénouement des problèmes fonciers relatifs à l'initiative de relocalisation des habitants de Lahaie.

V. Résumé des résultats escomptés

a. Résultats liés au montage institutionnel du projet

Processus	Résultats de processus
1. Mise en place du cadre stratégique de pilotage et de suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Le document du projet est validé et signé par la contrepartie gouvernementale et le PNUD - La première réunion du Comité de pilotage a orienté et validé la stratégie de mise en œuvre - La mise en place d'un comité de suivi technique national est actée lors du comité de pilotage. La responsabilité de cette structure nationale de suivi et celle départementale sera établie dans de prochaines rencontres prévues avec le MPCE au cours du mois d'avril 2019. - 1 comité de suivi technique départemental est mis en place au niveau départemental et a tenu sa première réunion
2. Mise en place du cadre d'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe du projet est recrutée - Réunion du groupe de coordination du projet est tenue au moins une fois par mois - Réunion de suivi des activités du projet tenue de manière hebdomadaire - Un chronogramme semestriel et annuel sont disponibles - Le cadre de suivi du projet est mis en place et disponible
3. Vulgarisation du projet au niveau national et départemental	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités départementales et les populations cibles sont informées et sensibilisées sur le projet et les activités planifiées via 2 visites de terrain respectivement dans les départements du Sud et des Nippes et dans la Grand 'Anse sous le leadership du MPCE, du PNUD avec la participation de l'Ambassade du Canada



b. Résultats liés au cadre logique

Résultat intermédiaire 1100 : La durabilité des efforts de relèvement post-Mathieu s'est améliorée, en augmentant la résilience de la population aux catastrophes et en renforçant la redevabilité de l'État en matière de droits humains et d'égalité des sexes.			
Résultats immédiats	Extrants	Actions planifiées	Actions réalisées
<p>1110 : Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation des efforts de relèvement post-Mathieu qui favorisent la participation des citoyens, l'égalité des sexes, la transparence, la redevabilité et la réduction continue des risques.</p>	<p>1112 : Soutien fourni à l'élaboration d'une approche et des outils qui permettent d'accroître la participation, l'égalité des sexes, la transparence et la responsabilité à l'échelon local pendant la phase de relèvement</p>	<p>Appui à l'OPC afin d'améliorer ses capacités de traiter les griefs des citoyens et d'y répondre dans les régions cibles tout au long du processus de relèvement et d'une manière particulièrement sensible aux cas de la discrimination, du harcèlement sexuel et de violence sexiste et des autres formes de violations des droits humains.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - À la demande du bureau central de l'OPC, le bureau départemental de la Grand Anse de l'OPC est d'abord doté d'équipements de bureau (Cf Liste de matériel), ce qui lui permettra d'améliorer sa capacité à traiter les dossiers émanant de la communauté. - La formation et le renforcement des capacités techniques des agents de l'OPC centrés sur la violence basée sur le genre et les droits humains sont à l'étape de la planification.
<p>1120 : Les capacités locales permettant de mener les efforts de relèvement et de réduire les vulnérabilités futures d'une manière participative, sensible au genre, transparente et redevable sont renforcées.</p>	<p>1122 : Soutien fourni à la planification sensible au genre et à la diversité, à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi des efforts de relèvement aux niveaux sous-nationaux</p>	<p>Renforcement des capacités techniques et administratives des communes cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un (1) inventaire des besoins en équipements de douze (12) mairies - Certains matériels de bureau, électriques et de voirie au profit des 12 communes de la Grand 'Anse sont acquises (Desktops, Imprimantes, Panneaux solaires, batteries, Bouettes, Pelles etc.)³. - La capacité fonctionnelle des mairies de Moron, Dame-Marie, Anse d'Hainault et Irois est évaluée.⁴ - Un atelier départemental a été tenu en octobre 2018 sur la gestion des risques et désastres à Jérémie, dans le cadre du processus de concertation départementale menant vers le 1^{er} Congrès des maires organisé par la Fédération Nationale

³ Cette activité a été réalisée en se focalisant sur les critères suivants : 1. identification des besoins des mairies (appui basé sur la demande et non pas sur l'offre) ; 2. Validation avec la DCT du MICT en fonction de la taille des communes et des appuis d'autres projets/programmes ; 3. Concertation avec la société civile dans le cadre de la remise des matériels pour une meilleure durabilité des investissements.

⁴ Cette évaluation résulte d'un travail de concertation effectué avec la Direction des Collectivités Territoriales afin de mettre en œuvre la politique publique du MICT en matière de renforcement des capacités des administrations communales (PMAC), dans la perspective de moderniser les administrations et de stabiliser le personnel municipal.



		<p>Appui technique en matière de concertation départementale et communale entre acteurs et gouvernance multi niveaux</p>	<p>des Maires en Haïti (FENAMH), les 29, 30 et 31 octobre 2018⁵.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres d'échanges sont réalisées avec la Direction Départementale du MPCE pour la tenue d'une table de concertation départementale pour un meilleur suivi des interventions au niveau territorial. La redynamisation des tables de concertation communale dans trois communes
	<p>1123 : Soutien fourni aux mécanismes locaux de sensibilisation au renforcement de la confiance, à la participation, à l'égalité des sexes dans les opérations de relèvement et à la cohésion sociale</p>	<p>Renforcement des capacités des Radios communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des matériels de studio de production et électriques sont acquis au profit de 3 radios communautaires de la Grand 'Anse pour permettre à ces organes de presse de faciliter les discussions publiques régulières entre les dirigeants locaux et les femmes et les hommes des communautés affectées de sensibiliser le grand public aux questions clés d'égalité des sexes, d'inclusion sociale et de protection de l'environnement, notamment dans le cadre des activités du projet. - 1 inventaire des radios et de leurs besoins est réalisé avec le concours de plateformes nationales (SAKS et REFRAKA)
		<p>Renforcement des capacités des OCBs (Cartographie, sensibilisation et formation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une méthodologie pour l'identification et le ciblage des OCB pour le renforcement de leurs capacités est définie. Cette méthodologie permettra à l'équipe du projet d'impliquer activement les membres de la société civile dans d'autres activités du projet, notamment dans la mise en place des comités consultatifs pour les processus de développement des PCD et des PCCM, et dans la facilitation de leur accompagnement aux côtés des autorités locales pour assurer un développement local véritablement participatif et un processus de renforcement de la résilience. Une attention particulière a été accordée dans cette action au ciblage des groupes communautaires marginalisés, à savoir les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. <p>Cette action contribue également à la réalisation des Extrants 1122 et 1124.</p>

⁵ Cet atelier avait pour objectif de rassembler l'ensembles des élus locaux du département afin de recueillir des analyses, des suggestions et des propositions au niveau territorial en matière de gestion des risques et désastres, qui seraient ensuite capitalisés dans le cadre du congrès. Il a permis de compléter le travail technique développé par le PNUD et les autorités locales au cours des dernières années sur la connaissance des risques (renforcement de capacités, mise à disposition d'outils de planification sur les risques...) avec un exercice plus politique, afin d'identifier les contraintes et les blocages du secteur (sur le plan législatif, sur le conflit de compétences entre différentes institutions...).



	1124 : Les activités locales de réduction des risques sont soutenues, en améliorant la considération des dimensions genre et diversité	1.2.4. Equipements COUC <i>dans le cadre de la préparation à la gestion des risques</i>	- Un (1) inventaire des besoins en équipements de douze (12) COUC
--	---	---	---

Résultat intermédiaire 1300 : Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l'économie, au climat et aux catastrophes.

Résultats immédiats	Extrants	Actions planifiées	Actions réalisées
1320 : La capacité des entrepreneurs et des coopératives et associations de producteurs à rétablir les entreprises, à créer des emplois « verts » et à saisir les opportunités d'activités génératrices de revenus durables est renforcée, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien économique des femmes.	1321 : Les micro-entrepreneurs, et en particulier les femmes et celles touchées par des traumatismes causés par la crise et la violence, sont soutenus afin de développer et renforcer leur activité économique ainsi que leurs moyens de subsistance	- Soutien ciblé et équitable aux micro-entrepreneurs	- Recrutement d'une équipe de consultants (un spécialiste de la chaîne de valeur et un spécialiste de l'égalité des sexes) qui effectuera une analyse de la chaîne de valeur tenant compte des sexospécifiques. L'analyse servira de base au ciblage des activités de développement économique qui bénéficient équitablement aux femmes et aux hommes. - Recrutement des consultants certifiés pour le programme Ann Ale ⁶

⁶ Les consultants recrutés doivent appuyer des micro-entreprises des communes cibles dans le renforcement de leurs capacités productives à travers un programme dénommé « Ann Ale ». Ce programme Ann Alé (Ann Ale signifie « On y va! » En créole haïtien) est un projet d'appui aux microentreprises qui s'inscrit dans les efforts du PNUD pour le développement de marchés inclusifs. Cette méthodologie était déjà appliquée au Mexique et en Equateur sous le nom « En Marcha » et à Haïti à partir de 2010 pour la relance des micros et petites entreprises après le séisme. L'objectif du programme Ann Ale est de renforcer les capacités des personnes menant des activités économiques en les rendant plus résilientes et en leur permettant d'améliorer leurs moyens de subsistance grâce aux bénéfiques excédentaires générés. Le programme présente une structure par modules qui favorise sa capacité d'adaptation au contexte de la microentreprise et à une éventuelle insertion de formation professionnelle. La durée totale du programme est de 4 mois. C'est un programme qui soutient les micro-entreprises à travers : le renforcement des pratiques commerciales, de la capacité de production et de la relation avec le marché ; l'innovation du modèle économique et le renouvellement de l'image commerciale et des équipements.



VI. Appréciation globale de l'état d'avancement du projet

Le projet à la lumière des efforts qui ont été déployés lors de la première année de sa seconde phase s'est doté de structures et dispositifs préalables au déploiement ultérieur des activités. Le projet peut s'appuyer sur les dispositifs ci-dessous énumérés pour l'atteinte de ses principaux résultats escomptés.

- L'information des différents acteurs départementaux sur les objectifs du projet et de ses différentes activités établit un climat de confiance chez ces derniers se traduisant par une volonté de s'impliquer dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Ceci s'est matérialisé par la tenue récente du comité de pilotage national, la mise en place à Jérémie du comité de suivi technique. Priorisation concertée des activités du projet sous le leadership du MPCE dans les zones cibles et permis de mieux structurer le plan pluriannuel du projet. Ce processus a permis de renforcer l'adhésion des acteurs nationaux dans la vision du projet
- La mise en place des structures de concertation locale (départementale et communale) impliquées dans la gestion du projet devrait permettre de minimiser les impacts négatifs de l'instabilité politique sur la mise en œuvre des activités et cela dans la perspective de la tenue des prochaines élections prévues au dernier trimestre de l'année 2019.
- L'implication des instances nationales et départementales respectivement dans le processus de renforcement des capacités et d'élaboration des plans communaux de développement est une garantie d'aligner les actions du projet dans la politique de relèvement national de l'Etat haïtien.
- Des efforts concentrés pour promouvoir une plus grande valorisation parmi les autorités locales pour un processus de planification qui intègre les perspectives de la société civile contribueront à assurer la pertinence, la durabilité et la sensibilité au genre des PCD et des initiatives qui en découlent.
- Le démarrage du processus d'élaboration participatif et inclusif des Plans communaux de développement dans les quatre communes du premier bloc constitue une étape importante pour s'assurer que les besoins et les intérêts spécifiques des groupes marginalisés, en particulier les besoins distincts des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap, sont dûment pris en compte dans les priorités locales de développement. Cela permettra de s'assurer que les activités de relèvement économique, de réhabilitation des infrastructures communautaires et de conservation de l'environnement du projet



s'appuient sur une analyse comparative entre les sexes et fondée sur la diversité, et qu'elles y répondent.

- Le lancement des appels pour le recrutement de firme pour la réalisation de la cartographie multirisque des communes des Nippes constitue une étape importante pour la dotation de ces entités territoriales de cet outil important dans le processus de gestion rationnelle et résiliente de leur territoire à partir de la deuxième année de la seconde phase du projet. Il en est de même du lancement du processus de recrutement des experts en plans de contingence et réduction de risques pour les communes de la Grand 'Anse.
- Le recrutement d'une firme pour l'analyse sexospécifique des chaînes de valeur productives, de l'officier en moyens de subsistance et de consultants certifiés pour le programme « Ann Ale » constitue des étapes importantes pour identifier et appuyer l'égalité des opportunités économiques entre les femmes et les hommes dans les chaînes productives locales, incluant un soutien ciblé aux associations et aux coopératives productives et aux microentreprises. Il en est de même du recrutement de l'expert en agroforesterie qui permettra le démarrage des activités liées à la création d'emplois verts et la protection de l'environnement.

VII. Défis et opportunités

- Défis rencontrés pendant la période considérée Le renforcement de la situation d'instabilité politique du pays survenu à partir du mois de juillet 2018, a eu une incidence directe sur le montage organisationnel du projet au cours de la première année de la seconde phase du projet. A titre d'exemple la tenue de la réunion du comité de pilotage national a été reportée à deux reprises. En outre, cette réunion capitale avait pour objectif de réorienter la stratégie du projet et l'adapter au contexte et aux ressources disponibles.
- Outre les contraintes structurelles, la nature des activités planifiées pour la seconde phase de ce projet a nécessité la conduite d'une étude de base pour établir des données de référence qui permettront d'apprécier les progrès réalisés. Bien que le PDNA offrait certaines pistes de référence, une collecte de données scientifique (Baseline) permettant d'établir un programme d'action organisé et ciblé s'avère nécessaire. La couverture géographique du projet et les conditions d'accessibilité de certaines zones ont pesé sur la durée de réalisation de cette activité nécessaire à la structuration des activités.



- Malgré de notable progrès dans l'engagement des acteurs nationaux et locaux du projet a travers notamment la mise en place du comite de pilotage national, le comite technique de suivi, des faiblesses existent encore en termes de coordination, de planification et surtout de suivi des actions qui peuvent affecter les acquis en termes d'engagements des acteurs nationaux. Le projet a réfléchi à des stratégies d'accompagnement des structures de coordination territoriale (Table de concertation départementale et communale) et a aidé à l'appropriation des initiatives d'appui et aussi l'alignement des différentes activités planifiées sur les priorités définies des zones du projet.

Opportunités à saisir au cours de la prochaine période considérée

- Bien qu'inefficients ou absents (par endroit), les services étatiques déconcentrés sont présents dans la structure de Gouvernance locale et peuvent être mis à profit pour le transfert des compétences et assurer ainsi la durabilité des acquis du projet.
- A travers l'appui au développement des PCD dans les communes cibles, le projet est en mesure d'assurer la prise en compte des facteurs essentiels d'une intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les principes et la pratique du développement durable.
- Des occasions de renforcer les activités de cohésion sociale seront identifiées et des possibilités de promouvoir la représentation des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap dans toutes les structures établies par le projet seront recherchées, en vue de faciliter les changements d'attitude et de comportement en faveur de relations de pouvoir plus équitables, à la fois au sein des communautés et entre citoyens et l'État.
- L'engagement des acteurs nationaux et locaux a travers les différents comités de gestion et de suivi pour accompagner le projet créer les bases d'une appropriation nécessaire à la réussite dudit projet et pour la pérennisation des ses acquis.

VIII. Conclusions et recommandations

Conclusions

La première année de la deuxième phase du projet de relèvement post-catastrophe a été marquée essentiellement par la mise en place des outils stratégiques, organisationnels, techniques et administratifs et le recrutement du personnel clef du projet. Cette phase du projet a abouti à une concertation élargie des différents acteurs afin d'évaluer les besoins de réajustements des approches, stratégies et orientations permettant une meilleure structuration du projet (mise en place du comité de suivi



technique départemental de la Grand 'Anse, une révision substantive du document de projet initial, l'élaboration d'un calendrier annuel du projet réaliste prenant en compte des aléas politiques externes et de la réalité interne du projet).

Nonobstant les difficultés rencontrées, cette année écoulée a permis au projet d'asseoir les bases d'une meilleure programmation qui reflètent les contributions de toutes les parties prenantes pour l'alignement des activités planifiées sur les priorités du gouvernement et des populations cibles, en particulier ceux et celles qui ont été traditionnellement défavorisés par des interventions locales de relèvement et de développement. C'est en cela que le processus de priorisation consensuelle des activités revêt toute son importance et détermine la pertinence des actions futures (2019) pour un relèvement social et économique durable.

Il faut également souligner le fait que dans cette phase de structuration, le caractère transversal du projet (inter unité) a également été pris en compte afin de créer l'équilibre sectoriel nécessaire et assurer ainsi le caractère holistique et intégré de l'approche et stratégie de mise en œuvre du projet.

Recommandations

- Bien que le comité de pilotage soit mis en place au niveau national, il est souhaitable de l'enjoindre un bras technique pour interagir directement avec le projet pour un suivi pratique. A cet effet, un comité technique de suivi au niveau national est mieux indiqué. Le projet a déjà commencé une réflexion dans ce sens avec le MPCE.
- L'organisation des visites de terrain du comité de pilotage pour comprendre la dynamique du projet et apprécier son contexte de réalisation dans l'optique d'un meilleur accompagnement.



ANNEXES

Annexe 1 : Cadre de mesure de rendement du Projet relèvement Post Catastrophe PNUD-Haïti

	RESULTATS	INDICATEURS	SOURCE DES DONNEES	DONNEES DE REFERENCE		Cibles (selon la fréquence des données collectées) 2018	2018	2019	2020	Total	Méthodes de collecte	Fréquence	Responsabilité
				Valeur	Année								
1000 RÉSULTAT ULTIME	Les institutions nationales, régionales et locales, ainsi que la société civile, améliorent la gestion des zones rurales et urbaines, de l'agriculture et de l'environnement, et des mécanismes de prévention et de réduction des risques afin de renforcer la résilience de la population face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques.	§ Pourcentage de la population affectée par Mathieu répondant aux repères critiques de relèvement social et économique ⁷ grâce aux interventions du projet (désagrégée selon le sexe et l'âge) - <i>Indicateur de l'effet 6 du plan stratégique du PNUD</i>	Projet	0	2018	-	-	30%	30%	30%	Évaluation finale	Annuel	Évaluateur externe PNUD
1100 RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	La durabilité des efforts de relèvement post-Mathieu s'est améliorée, en augmentant la résilience de la population aux catastrophes et en renforçant la redevabilité de l'État en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes.	§ Pourcentage des membres de la société civile (notamment les femmes, les jeunes, et les personnes handicapées) impliqués dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement satisfaits par la prise en compte de leurs besoins et priorités dans les PCD	Projet	0	2018	0	0	70%	70%	70%	Sondages	Annuel	Équipe du projet
		§ Pourcentage des communes appuyées qui tiennent en compte les plans de prévention des risques dans leurs décisions	Commune (Plan d'investissement des PCD)	0	2018	0	0	50%	50%	50%	Analyse des PCD Enquête auprès des maires	Annuel	PNUD

⁷ La mesure sera basée sur les éléments des moyens de subsistance des hommes et des femmes touchés (par exemple emploi / revenu), récupération des biens du ménage et de la communauté et accès aux infrastructures socio-économiques clés qui permettent aux personnes affectées par la crise de reconstruire en mieux. Un moyen de subsistance comprend les capacités, les biens (à la fois matériels et sociaux) et les activités nécessaires pour la subsistance.

		d'investissements											
1110 RÉSULTAT IMMÉDIAT	Les capacités nationales et locales sont renforcées pour la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation des efforts de relèvement post-Mathieu qui favorisent la participation des citoyens, l'égalité des sexes, la transparence, la redevabilité et la réduction continue des risques.	§ Nombre de membres du personnel de l'OPC ayant une capacité améliorée à traiter les griefs des citoyens et d'y répondre d'une manière particulièrement sensible aux cas de la discrimination, du harcèlement sexuel et de violence sexiste et des autres formes de violations des droits humains.	Projet	0	2018	0	0	15	5	20	Rapports	Annuel	Équipe du projet
		§ Niveau de capacité des communes pour l'intégration des outils de connaissance des risques dans la planification communale	Commune (Intégration des risques naturels dans les PCD)	0	2018	0	0	6	4	10	Analyse des PCD Enquête auprès des maires	Annuel	PNUD
1111 EXTRANT	Soutien fourni à la définition des priorités du relèvement, à sa mise en œuvre et à sa coordination à l'échelle nationale.	§ Pourcentage des principaux partenaires techniques et financiers utilisant de façon régulière le Module de Gestion de l'Aide Externe (MGAE)	Projet	0	2018	0	0	0	50%	50%	Rapports	Annuel	MPCE
1112 EXTRANT	Soutien fourni à l'élaboration d'une approche et des outils qui permettent d'accroître la participation, l'égalité des sexes, la transparence et la responsabilité à l'échelon local pendant la phase de	§ Nombre de consultations auprès des représentants de la société civile pour mieux connaître les difficultés des personnes affectées par Mathieu	Projet	0	2018	0	2	6	2	10	Rapports	Annuel	Équipe du projet

	relèvement.	§ Nombre d'interventions développées par l'ATL-D en appui aux communes ciblées	Projet	0	2018	0	0	10	5	15	Rapports	Annuel	MICT / Équipe du projet
1113 EXTRANT	Soutien fourni à la planification des interventions thématiques en matière de relèvement ⁸ .	§ Nombre de formations et d'ateliers réalisés sur le marqueur de genre et âge du IASC ⁹ en direction des acteurs gouvernementaux et de la société civile	Projet	0	2018	0	4	6	0	10	Rapports	Annuel	Coordination du relèvement.
		§ Nombre de secteurs qui ont développé une stratégie de relèvement	Projet	0	2018	0	1	12	0	13	Matrice	Annuel	MPCE / PNUD
1114 EXTRANT	Les activités nationales de réduction des risques sont soutenues, en améliorant la considération des dimensions genre et diversité.	§ Nombre de formations en matière de réduction des risques de catastrophe ciblées à l'intention du SNGRD, des départements, des communes, et des médias (désagrégé par sexe des participants)	Secteurs du SNGRD (Modules de formation)	0	2018	0	0	11	9	20 (8f/12h)	Enquête auprès des acteurs du SNGRD Feuille de présence Modules de formation	Annuel	Évaluateur externe PNUD
1120 RÉSULTAT IMMÉDIAT	Les capacités locales permettant de mener les efforts de relèvement et de réduire les vulnérabilités futures d'une manière participative, sensible au genre, transparent et redevable sont renforcées.	§ Pourcentage des autorités locales et/ou communales des zones cibles appuyées déclarant bénéficier de meilleures conditions de travail suite à la réhabilitation, à la rénovation des infrastructures gouvernementales, ou à	Commune, Arrondissement et Département	0	2018	0%	0	50%	80%	80%	Rapports	Annuel	Équipe du projet

⁸ La mise en œuvre de cette activité n'a pour le moment pas été priorisée en vue du budget disponible en date du 24 avril 2018.

		la mise à disposition de matériels ou d'équipements											
		§ Nombre des communes disposant d'un système d'information fonctionnel sur les activités de relèvement	Commune	0	2018	0	0	15	5	20	Rapports	Annuel	Équipe du projet
1121 EXTRANT	Les capacités opérationnelles des institutions locales sont rétablies.	§ Nombre de bâtiments gouvernementaux clés au niveau sous-national réhabilités, rénovés, et/ou munis de matériaux ou d'équipements	Commune, Arrondissement et Département	0	2018	0	6	10	4	20	Rapports	Annuel	Équipe du projet
1122 EXTRANT	Soutien fourni à la planification sensible au genre et à la diversité, à la mise en œuvre, à la coordination et au suivi des efforts de relèvement aux niveaux sous-nationaux.	§ Nombre de Plans Communaux de Développement intégrant des considérations liées à l'égalité des sexes et à la réduction des risques	Commune	0	2018	0	4	8	8	20	Plans communaux faisant référence aux informations relatives à l'évaluation des risques et de l'intégration de la dimension genre	Annuel	Équipe du projet
1123 EXTRANT	Soutien fourni aux mécanismes locaux de sensibilisation au renforcement de la confiance, à la participation, à l'égalité des sexes dans les opérations de relèvement et à la cohésion sociale.	§ Nombre d'activités favorisant la cohésion sociale destinées aux hommes/femmes/jeunes	Projet	0	2018	0	1	3	0	4	Rapports	Annuel	Équipe du projet

1124 EXTRANT	Les activités locales de réduction des risques sont soutenues, en améliorant la considération des dimensions genre et diversité.	§ Nombre de plans de contingence multirisques élaborés au niveau de commune	Communes (Plan de contingence multirisque)	0	2018	0	0	10	8	18	Plan de contingence multirisque Entretien avec les maires	Annuel	Évaluateur externe PNUD
		§ Niveau de participation de groupes des femmes, des jeunes, et des personnes handicapées dans l'élaboration des plans de contingence et les plans de réductions des risques (échelle de 5)	Projet	0	2018	0	0	5	5	4.5	Rapports	Annuel	Équipe du projet
1300 RÉSULTAT INTERMÉDIARE	Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l'économie, au climat et aux catastrophes.	§ Proportion d'associations et de coopératives appuyées ayant augmenté leur revenu et/ou ayant renforcé leur intégration dans le marché	Projet	0	2018	0	0	0	25%	25%	Extraction de la base de données/Rapports de suivi	Annuel	Équipe du projet
		§ Proportion d'entreprises insérées dans les filières « vertes » ¹⁰ et fonctionnelles 12 mois après avoir reçu l'appui	Projet	0	2018	0	0	0	50%	50%	Extraction de la base de données/Rapports de suivi	Annuel	Équipe du projet
1310 RÉSULTAT IMMÉDIAT	La capacité des communes et des organisations communautaires de base à réhabiliter les infrastructures communautaires clés et à	§ Nombre de communes dotées de plans et de mécanismes de gestion des débris/déchets solides opérationnels	Commune	0	2018	0	0	0	5	5	Sondage Enquêtes et visites de terrain	Annuel	Équipe du projet

¹⁰ La notion de filière verte désigne plus spécifiquement les filières, de métiers, de production ou service, impliquées dans la "production durable" de produits limitant leurs impacts sur l'environnement.

	gérer leurs systèmes opérationnels pour accroître la résilience en cas de catastrophe est renforcée, tout en tenant compte des priorités de réduction des risques des femmes et des groupes vulnérables.	§ Nombre d'OCB impliqués dans les initiatives pour la gestion des déchets (désagrégé par type d'OCB, ex. organisation de femmes, de jeunes, de personnes handicapées, etc.)	Projet	0	2018	0	0	0	10	10	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet
1311 EXTRANT	La réhabilitation des infrastructures communautaires et soutenue, en veillant à ce qu'ils répondent mieux aux besoins et aux priorités des femmes, des jeunes et des personnes handicapées.	§ Nombre d'infrastructures communautaires réhabilités (désagrégé par type)	Commune, Arrondissement et Département	0	2018	0	0	12	8	20	Extraction de la base de données et cartographie, rapports municipaux	Annuel	Équipe du projet
		§ Nombre de lampadaires solaires installés dans les zones à risque identifiés par les femmes et les jeunes afin de créer un environnement sécurisé et réduire la violence dans les communautés sensibles	Commune, Arrondissement et Département	0	2018	0	0	400	100	500	Extraction de la base de données et cartographie, rapports municipaux	Annuel	Équipe du projet
1312 EXTRANT	Le relèvement et l'amélioration des services de gestion des déchets solides ordinaires sont soutenus ¹¹ .	§ Nombre de PME locales créées et/ou appuyées pour le recyclage des matériaux issus de la gestion des déchets solides	Projet	0	2018	0	0	300	100	400	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet
1320 RÉSULTAT IMMÉDIAT	La capacité des entrepreneurs et des coopératives et associations de producteurs à rétablir les entreprises, à créer des emplois « verts » et à saisir les opportunités d'activités génératrices de revenus durables est	§ Niveau de compétences professionnelles parmi les entrepreneurs appuyés (désagrégé selon le sexe d'entrepreneur) (pré-/post-examen)	Projet	0	2018	0	0	0	70% score	70% score	Pré/post-examen/Rapports	Annuel	Équipe du projet

¹¹ La mise en œuvre de cette activité n'a pour le moment pas été priorisée en vue du budget disponible en date du 24 avril 2018.

	renforcée, en mettant particulièrement l'accent sur le soutien économique des femmes.	§ Pourcentage des entrepreneurs appuyés satisfaits avec l'amélioration de qualité de leurs produits	Projet	0	2018	0	0	0	85% satisfait	85% satisfait	Sondages /R apports	Annuel	Équipe du projet
1321 EXTRANT	Les micro-entrepreneurs, et en particulier les femmes et celles touchées par des traumatismes causés par la crise et la violence, sont soutenus afin de développer et renforcer leur activité économique ainsi que leurs moyens de subsistance	§ Nombre de microentreprises ayant reçu un appui (technique, administratif et/ou financier) désagrégées selon le sexe et l'âge de propriétaire	Projet	0	2018	0	0	250	200	650	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet
1322 EXTRANT	La résilience des communautés est renforcée en reconstruisant et en rétablissant les coopératives et les associations.	§ Nombre de micro entrepreneurs, d'associations et de coopératives appuyés bénéficiant des services financiers (désagrégée par sexe de bénéficiaire)	Projet	0	2018	0	0	200	50	250	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet
1323 EXTRANT	Les moyens de subsistance sont diversifiés grâce à des emplois « verts » et à la protection de l'environnement.	§ Nombre de plantules forestières et fruitières produites et replantées	Commune	0	2018	0	1000 0	3000 0	1000 0	5000 0	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet
		§ Pourcentage de femmes au sein des comités de gestion de bassins versants	Commune	0	2018	0	0	30%	30%	30%	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet
		§ Nombre de femmes ou de jeunes touchés par des traumatismes causés par la crise et la violence ayant reçu un appui adapté et personnalisé dans le cadre du projet	Commune	0	2018	0	50	150	50	250	Extraction de la base de données/Rapports	Annuel	Équipe du projet

RECOVERY MATTHEW
 Contribution and Expenditures Report
 Annual Report running from January to December 2018

Award ID 99905/ PID 00103114/PID 105326/Donor 078

Canadian Funds

Description		Amount	Total	Assets
Contribution of (donor name and Atlas code) - Y... Initial payment/Opening Balance \$			(7,888,759.20)	
i	Personnel costs			
	Technical assistance:			
	International experts (CTP, International consultants)	125,039.48		
	National experts (NO, national consultants)	51,242.00		
	Administrative personnel (project manager, project assistant, financial analyst, chauffers)	<u>46,029.87</u>	222,311.35	
			-	
ii	Furniture, Materials & Equipment (Vehicles, computers, electronic hardware & software, Office machinery, and Furniture including Depreciation)		29,337.34	
			-	
iii	Contractual Services (contractual companies)		14,662.30	
			-	
iv	Travel, workshop and Training		48,754.92	
			-	
v	Supplies and other (supplies, attractive items.)		12,050.43	
			-	
vi	Transfers and Grants to counterparts (MOU, LOA, PCA, micro grants)		-	
			-	
vii	Professional costs (audits, translation, monitoring & evaluation, reporting)		3,938.98	
			-	
viii	General Operating and Other Direct Costs (Rent, common services, utilities, maintenance)		113,864.71	
			-	
ix	Indirect support costs (GMS & overheads)		<u>35,614.81</u>	
	Expenses Total		\$ 480,534.84	
	Available Cash Balance (a)		\$ 7,408,224.36	(a)
	Asset book value (b)			\$ - (b)
	Available resources (a+b)		\$ (7,408,224.36)	

NB Billing fees (ISS) are recorded with related expenses.
 GMS rate is 8%.

Assets purchases are totalizing \$...; net book value is; total depreciation charges included are \$...